

duites au Canada. J'ai remarqué que le ministre avait dit que le gouvernement tenterait de résoudre plusieurs des problèmes actuels, et j'estime que c'est la solution à envisager.

Certaines questions politiques doivent aussi entrer en ligne de compte. Nous sommes d'accord avec le ministre sur la nécessité de formuler une politique de libéralisation—au sens propre du terme—du commerce. Par ailleurs, bien que nous souhaitions une libéralisation du commerce, il faut tenir compte de certains problèmes nationaux. A cet égard, nous nous préoccupons particulièrement des répercussions sur l'emploi des problèmes qui assaillent l'industrie du vêtement et des textiles.

La mise au point d'une politique implique donc des conflits, tant d'idées que d'intérêts. Nous nous inquiétons de l'orientation de la politique gouvernementale. Le ministre a dit à de nombreuses occasions que le gouvernement doit faire de l'acrobatie. C'est exact au sens technique, mais l'exercice de haute voltige vient après que le fondement de la politique est arrêté et réalisé. Nous attendons du ministre qu'il nous dise à un moment donné dans quel sens on définira la politique, au lieu de donner des détails, comme il le fait à l'occasion, sur les aspects techniques de la situation. En disant cela, je ne sous-estime pas les problèmes techniques sérieux et nombreux qu'il reste à résoudre.

Il faut, à mon avis, dire quelques mots de l'attitude des intérêts publics et privés au Canada. Les députés ont appris ces derniers jours que des instances ont été faites de la part de gens qui s'opposent violemment au bill à l'étude. Le premier point contre lequel certains intérêts privés s'élèvent, c'est que le gouvernement semble se préparer à jouer un rôle dans la solution des problèmes de cette industrie. Je trouve cette attitude déraisonnable. Quoi qu'on puisse répondre aux objections susceptibles d'être soulevées et dont certaines sont valables, le secteur privé de l'économie se montre peu sérieux, à mon avis, en adoptant une attitude qui, de fait, empêche le gouvernement d'intervenir pour résoudre les problèmes économiques. C'est là une attitude préhistorique, qui n'apporte rien de bon à la longue.

Ce bill ne constitue que la première étape du processus de rationalisation appliqué à l'industrie textile canadienne et c'est une étape utile. Cela ne veut pas forcément dire que nous approuverons ce qu'on fera une fois le bill adopté; il nous faudra en juger d'après la façon dont agira le gouvernement. Mais un point important est à souligner. C'est que la réussite de ce programme dépendra des mesures que prendra ultérieurement le gouvernement et dont nous le tiendrons responsable. C'est le gouvernement, et non la Commission, qui s'engage en dernier ressort aux termes de ce bill, et le ministre l'a bien fait ressortir dans ses observations.

Le ministre a aussi exposé une méthode apparemment globale d'aborder les problèmes commerciaux, économiques, régionaux, ceux de l'emploi et de l'assistance aux travailleurs et à d'autres catégories de personnes en cas de difficultés. Le bill constitue un cadre dans lequel on pourra élaborer un programme, et nous suivrons avec intérêt les suites qu'y donnera le gouvernement. Nous voulons que l'industrie canadienne des textiles soit solide,

[M. Burton.]

car elle doit jouer un rôle important tant dans le domaine de l'emploi que pour la production de marchandises destinées aux Canadiens ainsi qu'à l'exportation.

Comme je l'ai signalé, nous devons mettre au point nos relations commerciales avec l'étranger de façon à libéraliser ce commerce et à remédier à certaines pratiques commerciales qui ont causé des difficultés dans le passé. J'ai pris note de l'intention annoncée par le ministre d'entreprendre une rationalisation des tarifs et, là aussi, nous suivrons avec intérêt les initiatives gouvernementales.

Un autre point sur lequel je voudrais insister parce qu'à mes yeux, il revêt beaucoup d'importance, a été soulevé vendredi par le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow). Il est impossible qu'un programme de rationalisation réussisse, dans ce domaine ou dans un autre, si le chômage est très élevé et l'économie fortement au ralenti. Dans une telle situation, même les meilleurs programmes ne sauraient résoudre les problèmes de cette industrie. Je suppose donc que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) va faire de son mieux, au conseil de l'État, pour que le gouvernement adopte plus vite qu'il ne l'a fait voir jusqu'ici des politiques de nature à infléchir l'orientation de l'économie canadienne.

Nous portons aussi un intérêt particulier au programme d'aide aux travailleurs déplacés, programme qui nous paraît très important. Je ne veux pas m'étendre sur cette question puisque le député de Winnipeg-Nord et le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) l'ont si bien exposée. Nous approuvons le principe du bill, mais nous aurons d'autres questions à poser à l'étape du comité et nous espérons qu'un programme positif et concret sortira de cette mesure législative.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je dois avertir la Chambre que si le ministre prend la parole maintenant, il mettra fin au débat.

[Français]

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je désire d'abord remercier les honorables députés qui ont pris part au débat. Je ne regrette qu'un discours, et c'est celui de mon honorable ami de Compton (M. Latulippe). J'aurais souhaité qu'il utilise cette occasion à meilleur escient pour philosopher sur un sujet autre que celui des cataplasmes et des camisolles de force. J'aurais souhaité qu'il philosophe sur l'importance d'apporter des remèdes aux problèmes, d'une façon progressive.

Étant simplement de la race des mortels, je pense encore que la politique est l'art du possible. Je pense qu'on ne résout pas tous les problèmes par une formule, que ce soit celle du pouvoir d'achat ou une autre. Au fait, je pense qu'on résout les problèmes petit à petit. Très souvent, d'ailleurs, en apportant la solution à un problème, on donne naissance à deux autres qui sont parfois tout aussi difficiles à résoudre. C'est la vie! J'ai une conception, je pense, beaucoup plus réaliste de la vie et de la politique que l'honorable député de Compton semble le croire. L'histoire en jugera, de même que la population de Compton et de Drummond.